ÉTUDES ET MÉMOIRES

I

GRAMMAIRE DU TEXTE ET STYLE : ESSAI SUR LES PROPOSITIONS COMPLÉTIVES DU LATIN

par Colette BODELOT
Maître de Conférences à l'Université de Nancy II

SOMMAIRE. — *La **subordonnée complétive** est une **structure grammaticale** qui observe, certes, en premier lieu les **règles du bon usage** et respecte les exigences fondamentales de l'agencement de la phrase. Mais la **configuration particulière** que la subordonnée revêt dans un contexte donné n'est pas seulement déterminée par des contraintes syntaxiques et sémantiques; elle dépend aussi de la nature de la **situation de discours**, de **facteurs pragmatiques** et de considérations d'**économie textuelle** et de **style**.*

EPITOME. — *The substantive clause is a grammatical device which primarily observes the rules of usage and respects the fundamental requirements of sentence construction. However, the particular form a clause displays in a given context is not only determined by syntactic and semantic constraints; it also depends on the nature of the discourse situation, pragmatic factors and matters of text organization and style.*

Dans les grammaires traditionnelles, p. ex. dans la *Syntaxe Latine* d'A. ERNOUT et de F. THOMAS [1], les propositions complétives sont définies comme étant « étroitement rattachées à la principale... dont elles forment le complément d'objet indispensable au sens : *rogo ut ueniat; dico eum uenisse* ; etc. Elles comprennent, selon ces auteurs : les propositions introduites par *quod (quia)* 'ce fait que' ; celles qui le sont par *ut, ne, quin, quominus* + subjonctif ; l'interrogation indirecte ; la proposition infinitive ».

La réalité attestée par les textes est évidemment plus complexe que ne le fait croire l'apparente simplicité de cette description. Celle-ci mériterait d'être précisée et retouchée sur plusieurs points. Mais comme nous nous sommes employée en d'autres endroits à cette tâche, notre objectif n'est pas ici de fournir une définition aussi adéquate et complète que possible du phénomène de la subordination complétive. Remarquons simplement qu'une telle définition est susceptible de varier en fonction du point de vue morphologique, syntaxique ou sémantique où l'on se place pour étudier les subordonnées en question. Dans ce qui suit, nous nous en tiendrons à une définition fonctionnelle : on admettra que la complétive est une proposition qui assume, de façon prototypique, la fonction de sujet ou d'objet d'un

1. Paris, 1953², p. 293.

noyau prédicatif. Commutant, à ce titre, avec le pronom neutre *id*, elle appartient au centre fonctionnel de l'énoncé, où elle joue le rôle d'un argument ou d'un constituant essentiel de la phrase.

Cette définition fonctionnelle s'accommode au niveau des textes d'une vaste palette de mises en forme variées. C'est en commentant une série d'exemples extraits, pour la plupart, d'un corpus de base constitué d'une trentaine d'échantillons empruntés à 16 auteurs de Plaute à Tacite et appartenant à 7 genres littéraires différents [2] que nous nous proposons d'explorer cet univers bigarré.

La progression de notre réflexion sera la suivante : à partir de l'étude du fonctionnement en contexte d'un type particulier de proposition complétive, l'interrogation indirecte, nous étendrons graduellement notre quête à certaines particularités de construction concernant l'ensemble de la classe des propositions complétives. Cette façon de procéder nous permettra d'aborder la question de l'originalité sémantique et illocutoire de différents types de propositions complétives et d'effleurer le problème du fonctionnement de l'ensemble de la classe des complétives par rapport aux deux autres types de subordonnées, les relatives et les circonstancielles.

* * *

Commençons par les interrogatives indirectes. Quoique ce type de proposition représente d'un point de vue structural la transformation d'une interrogative directe, l'énoncé qui comporte une interrogation indirecte, dépourvue d'intonation suspensive, n'a normalement pas vis-à-vis du récepteur la même fonction stratégique qu'une question directe. Des exceptions à cet égard sont constituées par des énoncés du type de :

(1) *Tum Asinius Gallus* « ***Interrogo*** », *inquit*, « *Caesar, quam partem rei publicae mandari tibi uelis.* » (Tac. *ann.* I, 12, 2)
« Je te demande, César, dit alors Asinius Gallus, quelle partie des affaires publiques tu veux qu'on te confie. »

(2) ***Dic*** *nobis ubi sis futurus, (...)* (Catull. 55, 15)
« Dis-moi où tu te trouveras, (...) »

Dans ces deux exemples, la proposition principale est constituée d'un *verbum interrogandi* à la 1re personne de l'indicatif présent, à savoir *interrogo*, ou d'un impératif d'un verbe de parole, en l'occurrence *dic*, qui ne représentent qu'une surenchère expressive par rapport à l'interrogation qui

2. Le corpus de base est constitué des textes suivants : THÉÂTRE : Plaut., *Amph.*, *Asin.*, *Aul.* ; Ter., *Andr.*, *Eun.*, *Haut.* ; Sen., *Oed.*, *Herc.O.* ; POÉSIE LYRIQUE ET DIDACTIQUE : Lucr. I-III ; Catull. ; Verg., *georg.* ; *ecl.* ; Hor., *carm.*, Corp.Tib. ; Prop. I-III ; Colum. X ; CORRESPONDANCE : Cic., *epist.* (année 59 et du 26.2 au 25.3.49) ; Sen., *epist.* 1-41 ; Plin., *epist.* V-VIII ; HISTOIRE (sans disc. dir.) : Caes., *civ.* II-III ; Sall., *Catil.* ; *Iug.* ; Liu. XXXII-XXXIII ; Tac., *ann.* I-II ; DISCOURS TIRÉS DES HISTORIENS : disc. in Caes., *civ.* II-III ; Sall., *Catil.* ; *Iug.* ; Liu. XXXII-XXXIII ; Tac., *ann.* I-II ; DISCOURS : Cic., *Quinct.*, *Manil.*, *Cael.* ; Plin., *paneg.* ; PHILOSOPHIE : Cic., *off.* I-II ; Sen., *dial.* III-V (= *De Ira*).

suit. Dans tous les autres cas, les phrases complexes comportant une interrogation indirecte n'équivalent pas à des actes de questionnement. Elles véhiculent d'autres effets illocutoires. Ces effets sont le résultat d'un jeu complexe d'interférences entre la valeur propre inhérente à la structure interrogative et la modalisation particulière exercée par un prédicat introducteur, pourvu d'une charge sémantique déterminée. Rappelons qu'une enquête ponctuelle que nous avions menée autrefois sur 6 comédies de Plaute et de Térence, 3 tragédies de Sénèque et la correspondance des années 68 à 59 de Cicéron a montré que dans seulement 17 % des cas l'interrogation indirecte est introduite par un verbe signifiant « interroger » ou « rechercher », que dans 83 % des cas, elle dépend d'un *verbum dicendi, sciendi, sentiendi*[3]. Les énoncés dans lesquels la forme interrogative de la subordonnée est contrainte par le sémantisme du verbe introducteur sont donc assez rares. Citons comme représentants de cette classe :

(3) *(...) uelut contionabundus* ***interrogabat*** *cur paucis centurionibus, pauciori-bus tribunis in modum seruorum oboedirent.* (Tac. *ann.* I, 17, 1)
« (...) comme s'il prononçait une harangue, il demandait <aux soldats> pourquoi ils obéissaient en esclaves à un petit nombre de centurions, à un plus petit nombre de tribuns. »

(4) (Alcmène à Amphitryon :)
(...) ualuissesne usque ***exquisiui*** *simul,*
(...) (Plaut. *Amph.* 715)
« (...) je t'ai demandé immédiatement si tu t'étais porté bien, (...) »

À la différence de (1) et de (2), (3) et (4) ne sont pas les équivalents pragmatiques d'une question directe. Mais, dans les deux cas, c'est le sémantisme particulier des prédicats introducteurs, à savoir *interrogabat* et *exquisiui*, qui oblige le locuteur à faire abstraction de ses propres connaissances au moment de l'énonciation pour se situer dans la perspective percontative signifiée par le verbe recteur.

Or, subordonnée à la classe large des prédicats signifiant « dire » et « savoir », l'interrogation indirecte est souvent susceptible de commuter avec d'autres complétives, surtout la proposition infinitive. À preuve l'exemple suivant, introduit par le verbe *narro* :

(5) *qui, ut Romam uenit,* ***narrat*** *Naeuio, quo in loco uiderit Quinctium.* (Cic. *Quinct.* 24)
« à son arrivée à Rome, il raconte à Naevius en quel endroit il a vu Quinctius. »

où l'interrogative pourrait, sans préjudice de la grammaticalité de la phrase, céder la place à une infinitive :

(5') *qui (...) narrat Naeuio se prope Vada Volaterrana uidisse Quinctium.*

En l'absence de contraintes strictement grammaticales, ce sont des facteurs épistémiques et discursifs qui motivent le recours à l'un ou l'autre

3. *L'interrogation indirecte en latin. Syntaxe – Valeur illocutoire – Formes*, Paris, 1987, p. 26-37.

type de complétive. Ainsi, l'existence d'un savoir lacunaire chez le locuteur l'oblige à poser sous forme d'une variable, revêtant l'aspect d'un terme interrogatif, un élément de la subordonnée dont la saturation[4] serait indispensable pour donner à la proposition une orientation assertive. Soit à titre d'illustration :

(6) (Pythias à Dorias :)
ego ***scibo*** *ex hoc quid siet.* (Ter. *Eun.* 726).
« moi, j'apprendrai de lui ce qu'il en est. »

(7) *(...) et quo die Roma te exiturum putes* ***uelim ad me scribas****, (...)* (Cic. *Att.* II, 5, 3)
« (...) et je voudrais que tu m'écrives quel jour tu penses quitter Rome, (...) »

(8) ***Ignoratur*** *enim quae sit natura animai,*
nata sit an contra nascentibus insinuetur,
(...) (Lucr. I, 112-113)
« On ignore en effet quelle est la nature de l'âme, si elle est née <avec le corps> ou si, au contraire, elle s'y insinue à la naissance, (...) »

Dans les trois exemples, les prédicats *scibo, uelim ad me scribas, ignoratur* impliquent l'absence d'un savoir chez le locuteur au moment de l'énonciation. Celui-ci ne pourra donc pas communiquer sous forme assertive, c'est-à-dire par une proposition infinitive, un contenu que lui-même ignore.

Dans d'autres cas, le locuteur **sait** lui-même, mais la modalisation propre du verbe introducteur l'empêche de délivrer dans le *hic et nunc* énonciatif le contenu de son savoir :

(9) *Interim quoniam diurnam tibi mercedulam debeo, quid me hodie apud Hecatonem delectauerit* ***dicam****.* (Sen. *epist.* 6, 7)
« En attendant, puisque je te dois ta petite récompense journalière, je te dirai ce qui m'a fait plaisir aujourd'hui chez Hécaton. »

En fournissant dans la complétive dépendant de *dicam* une information qu'il déclare délivrer seulement dans un futur proche, le locuteur commettrait une incohérence nuisible à la logique interne de l'énoncé.

En l'absence de facteurs sémantiques ou modaux excluant au niveau du verbe introducteur l'emploi d'une proposition assertive, c'est enfin l'intention discursive du locuteur qui peut justifier le choix de la construction interrogative. La préférence pour l'un ou l'autre type de construction est souvent fonction du centre de perspective à partir duquel les événements sont présentés par le locuteur : au vu du contexte et des données situationnelles, ce dernier décide de refléter dans sa construction la vision du monde d'autrui ou sa propre vision; l'une ou l'autre vision peuvent en plus être captées au moment de l'énonciation ou au temps signifié par le verbe recteur. À preuve un extrait de Térence :

4. C'est-à-dire la détermination par une ou plusieurs valeurs fixes.

(10) **PH.** *Norasne eum prius?*
DO. *Non, nec* ***quis esset*** *umquam audieram dicier.*
PH. *Vnde igitur fratrem meum esse scibas?* **DO.** *Parmeno*
Dicebat ***eum esse***; (Ter. *Eun.* 698-701)
« Le connaissais-tu auparavant? :: Non, je n'avais jamais entendu dire qui il était. :: Comment savais-tu donc que c'était mon frère? :: Parménon disait que c'était lui; »

Dans cette séquence, c'est pour faire illusion et refléter son propre état d'ignorance à l'époque passée que Dorus choisit d'abord de porter référence sous forme interrogative (*quis esset*) au frère de Phédria, qu'il a pourtant bien appris à identifier entre-temps. Deux vers plus loin, pour faire écho aux propos de Phédria, il préfère à l'interrogation indirecte une complétive à orientation assertive (*eum esse*). Sous l'assertion de Dorus résonne ainsi, par polyphonie, l'assertion antécédente de Phédria. D'où souvent la nécessité de considérer le contexte extraphrastique pour rendre compte de l'emploi d'un type déterminé de proposition complétive[5].

Dans d'autres contextes, l'interrogation indirecte a une motivation expressive[6]:

(11) (Le soldat Thrason à son parasite:)
Quid illud, Gnatho,
Quo pacto Rhodium tetigerim in conuiuio
Numquam tibi dixi? (Ter. *Eun.* 419-421)
« Et l'autre histoire, Gnathon, la façon dont j'ai ridiculisé le Rhodien dans un dîner, je ne te l'ai jamais racontée? »

Constituant une « manoeuvre stylistique »[7], l'interrogation indirecte répond à un souci d'efficacité rhétorique chez le locuteur. En choisissant de retenir *hic et nunc* un savoir qu'il possède, Thrason use d'une tactique dilatoire. Il crée un effet d'attente pour piquer la curiosité de son interlocuteur. Conjointement avec *Numquam tibi dixi?*, l'interrogation indirecte inaugure tout un jeu scénique. Elle implique une intervention du parasite qui, pour plaire à son maître, feint d'ignorer l'histoire, et le prie instamment de la raconter. Celui-ci délivre enfin l'information souhaitée[8] qui, par le biais d'un prélude oratoire, se trouve ainsi être focalisée. Il s'agit là bien sûr d'effets en contexte, que l'interrogative est à elle seule incapable d'engendrer mais que, par sa structure particulière, elle peut contribuer à suggérer en situation propice.

Un effet amplificateur d'un autre ordre est obtenu dans:

5. Cf. aussi l'effet d'écho dans Ter., *Andr.* 966: **PA.** *Nescis quid mihi obtigerit.* **DA.** *Certe; sed quid mihi obtigerit scio.* « Tu ne sais pas ce qui m'est arrivé. :: Certes, mais je sais ce qui m'est arrivé. »

6. À noter que ni dans ce type d'exemples ni dans l'exemple (10) qui précède la substitution d'une proposition infinitive à l'interrogation indirecte ne donnerait lieu à un énoncé grammaticalement incorrect ou sémantiquement absurde.

7. Voir O. DUCROT, *Dire et ne pas dire*, Paris, 1980², p. 14-16.

8. Cf. v. 421 *sqq.*: **GN.** *Numquam; sed narra obsecro.* / (À part) *Plus miliens audiui.* **TH.** *Vna in conuiuio / Erat hic quem dico Rhodius adulescentulus;* / ...

(12) *Nonne uides etiam* ***quanta*** *ui tigna trabesque*
respuat umor aquae? (Lucr. II, 196-197)
« Ne vois-tu pas aussi avec quelle force planches et poutres sont rejetées par l'élément humide? »

(13) (Pythias à Parménon :)
Ah!
Non potest satis narrari ***quos*** *ludos praebueris intus.* (Ter. *Eun.* 1009-1010)
« Ah, on ne peut assez évoquer quel divertissement tu nous as offert à l'intérieur! »

Dans les deux cas, la proposition principale, à savoir *Nonne uides?* et *Non potest satis narrari*, attire l'attention sur un état de fait sensationnel. Dans un tel contexte, la subordonnée introduite par un terme en $*k^w$–, ici *quanta* et *quos*, contribue à accomplir l'acte d'une constatation expressive, sous forme d'une exclamation graduelle. Un effet intensif de haut degré sous le rapport de la quantité, de la qualité, voire de la manière est en effet produit par une lecture cumulative du thème en $*k^w$–: le récepteur n'est pas invité, comme dans l'emploi interrogatif, à choisir parmi toutes les valeurs possibles de la variable une ou plusieurs valeurs fixes ; par l'emploi exclamatif d'un thème en $*k^w$–, la prédication de la subordonnée est présentée comme vérifiée pour toutes les possibilités envisagées, même les plus déviantes et les plus extrêmes [9].

Un autre exemple, à savoir :

(14) (Sosie au public :)
Me a portu praemisit domum, ut haec nuntiem uxori suae :
Vt gesserit rem publicam ductu, imperio, auspicio suo. (Plaut. *Amph.* 195-196)
« À notre arrivée au port, <Amphitryon> m'a dépêché à la maison pour annoncer ceci à sa femme : comment a été réglé le sort des affaires de l'État sous sa conduite, son commandement et ses auspices. »

révèle le rôle important que la subordonnée interrogative joue dans l'organisation économique d'un texte. Le contexte antécédent avec la longue tirade de Sosie aux v. 186 *sqq.* [10], évoquant les exploits des Thébains, montre que l'acteur Sosie comme le public auquel il s'adresse sont au courant des hauts faits d'Amphitryon. L'interrogation indirecte (*Vt gesserit rem publicam ductu, imperio, auspicio suo*) constitue dans ce cas, par contraste avec la proposition infinitive grammaticalement possible, un moyen économique de porter référence à un savoir qui est partagé entre l'émetteur et le récepteur et, pour cette raison, n'a plus besoin d'être explicité. Après les v. 186-

9. Voir p. ex. R. MARTIN, *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, 1987, p. 101-108 et C. MULLER, *La subordination en français*, Paris, 1996, p. 63-64.

10. Cf. v. 186-194 : SO. *Quod numquam opinatus fui neque alius quisquam ciuium / Sibi euenturum, id contigit, ut salui poteremur domi : / Victores uictis hostibus legiones reueniunt domum / Duello extincto maximo atque internecatis hostibus. / Quod multa Thebano poplo acerba obiecit funera, / Id ui et uirtute militum uictum atque expugnatum oppidum est, / Imperio atque auspicio eri mei Amphitruonis maxime : / Praeda atque agro adoriaque adfecit populares suos, / Regique Thebano Creoni regnum stabiliuit suum.*

194, la puissance récapitulative de *ut* associé au pro-verbe *gerere* permet d'éviter l'écueil du rabâchage, préjudiciable à la cohérence textuelle et au dynamisme communicatif. Par opposition à une proposition relative ou une comparative en *ut*, qui pourraient assumer une fonction résomptive semblable, l'interrogation indirecte offre la particularité de présenter le contenu propositionnel dans une perspective ouverte; cette optique implique certes une issue, mais cette issue n'est pas livrée ou spécifiée, dès le départ, sous forme d'un antécédent qui capterait le terme en $*k^w$–[11]. Présentant le contenu propositionnel sur un mode problématique, l'interrogation indirecte, polyphonique, fait ici ressortir, à côté du savoir de Sosie et de son public, l'ignorance présumée d'une 3e personne absente, à savoir Alcmène, désignée par *uxori suae*.

C'est ce renvoi à la fois allusif et problématique à un contenu déterminé qui explique que l'interrogation indirecte intervienne fréquemment dans les traités pour ménager une transition entre deux développements successifs :

(15) *Sed ab his partibus quae sunt honestatis,* ***quemadmodum officia ducerentur****, satis expositum uidetur. Eorum autem ipsorum quae honesta sunt, potest incidere saepe contentio et comparatio,* ***de duobus honestis utrum honestius****, (...)* (Cic. *off.* I, 152)
« Mais j'ai suffisamment expliqué, paraît-il, comment les devoirs se déduisent des divisions qui sont celles de la beauté morale. Or entre les devoirs mêmes qui relèvent de la beauté morale peut survenir souvent rivalité et comparaison pour savoir de deux comportements moralement beaux lequel est le plus beau, (...) »

La première interrogation indirecte, *quemadmodum officia ducerentur*, orientée vers l'amont du texte, reprend sommairement un thème discuté plus haut. La deuxième interrogation indirecte, orientée vers l'aval, annonce sous forme succincte l'enjeu du débat qui suit. Or c'est dans cette dernière fonction que l'interrogation indirecte est souvent employée dans les inter-titres :

(16) *De origine magices ... Quando et a quo coeperit. A quibus celebrata sit ... An exercuerit eam Italia. Quando primum senatus uetuerit hominem immolari ...* (*Plin. nat.* XXX, 1; 2; 3)
« Origine de la magie... Quand et par qui elle a commencé. Quelles sont les personnes par qui elle a été cultivée... Si l'Italie l'a pratiquée. Quand pour la première fois le sénat a interdit les sacrifices humains... »

Par ces termes interrogatifs est encore suggéré un parcours problématique sur x valeurs susceptibles de valider la prédication. Or trouver une

11. Voir N. FOURNIER, *Les termes en* –qu *et l'opposition animé / non animé*, dans *IG*, 78, 1998, p. 4. À noter que le rôle joué par l'*antécédent* d'un relatif n'est pas le même que celui joué par *haec* dans l'exemple (14) : anticipant sur le contenu de l'ensemble de la proposition interrogative, *haec* n'y capte pas le seul terme en $*k^w$–, en l'occurrence *ut*, qui reste indéterminé.

issue à ce parcours ouvert, tel est l'objectif présumé du chapitre ou micro-texte qui a pour titre une interrogation indirecte.

Mais l'interrogation indirecte se démarque sur le plan stylistique et stratégique non seulement de l'infinitive et de la relative mais aussi de l'interrogation directe, avec laquelle elle peut se confondre par suite d'une prosodie incertaine. Soit à ce propos un exemple de Térence :

(17) **CH.** *Sed estne haec Thais quam uideo? Ipsast. Haereo*
Quid faciam. *Quid mea autem? Quid faciet mihi?* (Ter. *Eun.* 848-849)
« Mais est-ce bien Thaïs que je vois ? C'est elle-même. Me voici embarrassé à ne savoir que faire. (/ Me voici dans l'embarras. Que faire?) Mais <après tout> que m'importe? Qu'est-ce qu'elle me fera? »

La ponctuation conclusive proposée par l'édition « Les Belles Lettres » [12] suggère une construction liée, avec emploi de *Quid faciam* en expansion complétive de *Haereo* [13]. D'autres éditeurs [14] y voient une construction paratactique, où la question directe *Quid faciam*, à valeur délibérative, serait juxtaposée à *Haereo*, employé de façon intransitive. À première vue, l'interprétation la plus plausible semble être la deuxième. Cet énoncé s'insère en effet dans une séquence de questions directes ; le contre-rejet de *Haereo* peut suggérer à la fin du v. 848 la présence d'une frontière syntaxique forte ; l'effet d'oralité que produit la parataxe semble en plus convenir de tous les points de vue au style familier du genre comique. La lecture la plus riche est toutefois la première. Car de la séparation rythmique de *Haereo* de son complément naît, en cas d'interprétation liée, une impression de déchirure à effet émotionnel et pathétique. Or cette facture dramatique contraste de façon avantageuse et avec la question précédente, qui, d'une façon spontanée, exprime la surprise de Chéréa, et avec le discours qui suit. Y seront proférées deux interrogations directes très brèves (*Quid mea autem? Quid faciet mihi?*), qui, sur le plan argumentatif, ont la valeur d'assertions négatives : *Nihil mea. Nihil faciet mihi.* Ces affirmations péremptoires révèlent un changement de mentalité chez Chéréa [15] : se raisonnant brusquement, il jette par-dessus bord tous ses scrupules et passe désormais à une attitude désinvolte qui se reflète dans une syntaxe relâchée, un style plus nerveux. Ici, l'interprétation syntaxique est donc liée à des considérations rhétoriques. Seule une prise en compte de la double composante, grammaticale et stylistique, permet de choisir l'une ou l'autre interprétation. On peut en déduire qu'une étude du contexte est utile non seulement pour motiver le choix de tel type particulier de subordonnée complétive mais aussi pour faire le départ, plus fondamental, entre la

12. La même ponctuation est encore adoptée par les éditions Weidmann (1870), Teubner (1881), Oxford (1926) et Loeb (1964).

13. Le *TLL* (2498 : 55 *sqq.*) donne plusieurs exemples de *haereo* associé directement à une subordonnée interrogative.

14. Voir p. ex. *Comédies de Térence*. Traduction nouvelle par F. COLLET, Paris, Lefèvre et Garnier, 1845.

15. Voir aussi l'emploi de *autem*.

construction paratactique et la construction subordonnée, avec emploi d'une proposition en développement libre ou en développement complétif.

* * *

Le contexte joue aussi un rôle considérable en ce qui concerne la structuration interne d'un énoncé complexe comportant une complétive. À cet égard, une étude des phénomènes de segmentation et de détachement est particulièrement instructive.

Un premier cas de figure est constitué par les subordonnées détachées par antéposition, dont le contenu est ensuite repris, dans la principale, par un anaphorique. Cette expression nominale ou pronominale de rappel sert *a posteriori* à ancrer syntaxiquement le contenu de la subordonnée dans la charpente phrastique. Pareille situation peut être illustrée par :

(18) *(...) gratia Sex. Naeui ne P. Quinctio noceat,* ***id*** *uero non mediocriter pertimesco.* (Cic. *Quinct.* 1)
« (...) que le crédit de Sextus Naevius nuise à Publius Quinctius, c'est ce que je redoute vivement. »

Par son antéposition et la reprise par *id*, la subordonnée est explicitement marquée comme ayant une valeur informative inférieure à celle de la principale. Dans une perspective de dynamisme communicatif, cela signifie que la subordonnée extraposée en tête de l'énoncé revêt dans la grande majorité des cas un caractère mémoriel, c'est-à-dire qu'elle sert, par reprise, à rappeler un contenu qui a déjà été préalablement introduit dans le discours.

Cette reprise peut se faire à proximité comme dans :

(19) **ME.** *Quid nunc uis ?*
AM. *Sceleste, at etiam* ***quid uelim****, id tu me rogas ?* (Plaut. *Amph.* 1025)
« Que veux-tu ? :: Scélérat, ce que je veux, c'est encore ce que tu me demandes ? »

Elle peut aussi se faire à distance comme dans [16] :

(20) 9 *Attali deinde regis legatos in senatum consules introduxerunt. Ii regem classe sua copiisque omnibus terra marique rem Romanam (...) iuuare (...) cum exposuissent, (...)* 12 *Senatus legatis ita responderi iussit :* ***quod rex Attalus classe copiisque aliis duces Romanos iuuisset****, id gratum senatui esse ;* (Liu. XXXII, 8, 9 ; 12)
« 9 Ensuite les consuls firent entrer au sénat des ambassadeurs du roi Attale. Ils expliquèrent que le roi soutenait la cause romaine sur terre et sur mer avec sa flotte et toutes ses forces militaires (...). 12 Le sénat ordonna de donner aux

16. Dans cet extrait, les § 9 et 12 ont tous les deux trait à l'aide fournie par le roi Attale aux Romains, alors que dans les § 10 et 11 est abordé un autre sujet.

ambassadeurs la réponse suivante : pour ce qui est de l'aide que le roi Attale avait fournie aux généraux romains avec sa flotte et d'autres forces, ce fait-là était apprécié par le sénat ; »

Au cas où l'on a affaire comme dans (19) à une reprise maximale avec une reproduction en écho de la syntaxe et du lexique d'un énoncé antérieur[17], l'appariement prend volontiers une valeur expressive : dans l'exemple cité, la répétition mécanique des paroles d'autrui contribue à véhiculer de la part du locuteur une attitude de rejet ; sans répondre à la question posée par son interlocuteur, il la reprend jusque dans les termes mêmes pour ainsi dénoncer son caractère incongru.

La situation de l'exemple (20) avec reformulation sémantique approximative d'un contenu présenté beaucoup plus haut dans le discours est caractéristique des subordonnées introduites par ce que l'on appelle traditionnellement[18] un *quod* de relation (« pour ce qui est de », « quant au fait que »). Par rapport au contexte immédiatement antécédent, *quod* opère un changement de propos ; par rapport à une séquence antérieure, il assume une fonction de continuité. Ainsi *quod* sert-il à relancer un enchaînement thématique qui a été provisoirement interrompu. Remarquons que, dans le contexte précis de l'exemple (20), la reprise littérale de certains termes comme *classis*, *copiae*, *iuuare* dans la réponse donnée au sénat est un trait conforme au style de la chancellerie, au style juridique ; l'antéposition d'une subordonnée en *quod* est aussi typique de ces styles.

Les exemples (19) et (20) constituent des cas extrêmes entre lesquels s'insère toute une série de situations intermédiaires où est reformulé de façon approximative un contenu qui précède immédiatement.

Du point de vue structural, la proposition détachée en tête de l'énoncé garde dans tous les cas une grande autonomie syntaxique. À l'instar des propositions introduites par un *quod* de relation — dont G. SERBAT a, à juste titre, comparé le fonctionnement à celui d'un *Nominativus pendens*[19] —, toutes ces propositions donnent, dans un premier temps, l'impression de rester en l'air. Un indice de leur faible insertion dans la phrase est que ces subordonnées ne revêtent que dans 30 % des cas la forme standard d'une proposition complétive : une proposition infinitive, une interrogation indirecte ou une subordonnée en *ut*, *(ut) ne*, *ut non*, *quin*. À côté de *quod*, ce sont des conjonctions comme *si*, *quamuis*, *postquam* ... qui introduisent ces propositions. Soit à titre d'exemples :

(21) « *Horum* ***si*** *neque urbs ipsa neque homo quisquam superesset, quis id durius quam pro merito ipsorum statutum indignari posset ?* »
« Si ni leur ville ni aucun de leurs hommes ne subsistaient, qui pourrait se

17. Voir *quid uis* repris par *quid uelim*.

18. Voir p. ex. A. ERNOUT et F. THOMAS, *op. cit.*, p. 295.

19. *Intégration à la phrase latine d'un groupe nominal sans fonction syntaxique (Le « Nominativus pendens »)*, dans *Langages*, 104, 1991, p. 30.

plaindre que cet anéantissement fût trop dur par rapport à ce qu'ils avaient eux-mêmes mérité? » (Liu. XXXI, 31, 13)

(22) *ceterum* ***postquam*** *parte muri arietibus decussa per ipsas ruinas transcenderunt in urbem armati, illud principium uelut noui atque integri laboris fuit.* (Liu. XXXII, 17, 6)
« mais après qu'une partie du mur eut été abattue avec des béliers et que les soldats furent entrés dans la ville par-dessus les ruines mêmes, ce fut pour ainsi dire le commencement d'une tâche nouvelle, non encore entamée. »

(23) *Et* ***quamuis*** *tecum multo coniungerer usu,*
Non satis id causae credideram esse tibi. (Catull. 91,7-8)
« Et quoique je fusse étroitement lié avec toi, j'avais cru que ce n'était pas pour toi une raison suffisante. »

Il s'agit dans les trois exemples de conjonctions à contenu sémantique fort qui servent, de façon prototypique, à introduire une subordonnée circonstancielle en position périphérique par rapport à une prédication principale. Ici on admettra que, par un procédé de construction économique, on a superposé en discours deux types de structures nettement distincts en langue. Nous en voulons pour preuve le fait qu'un énoncé comme (22) pourrait comporter deux anaphoriques de statut syntaxique différent: un *tum* de statut circonstanciel, rappelant la relation temporelle qui existe entre la principale et la subordonnée, et un pronom neutre au nominatif, explicitant la relation subjectale qui existe entre le prédicat principal et le contenu propositionnel de la subordonnée, en l'occurrence « l'entrée dans la ville » [20]. Soit ainsi la glose :

(22') *...postquam ...transcenderunt in urbem armati,* ***tum*** *(i.e. postquam transcenderunt ...)* ***illud*** *(i.e. quod transcenderunt ...) principium uelut noui atque integri laboris fuit* [21].

Des énoncés de ce type révèlent la fluidité des frontières qui existent occasionnellement entre les différents systèmes de subordination au niveau du discours. Même si en langue les limites entre les différents systèmes sont nettes, il se manifeste au niveau de l'emploi des phénomènes de recouvrement complexes qui rendent coulant le passage de l'un à l'autre système.

Le pronom anaphorique sujet ou objet est facultatif au cas où la proposition subordonnée antéposée revêt la forme standard d'une complétive. L'anaphorique sert alors à préciser le mode d'insertion syntaxique de la proposition antéposée dans la phrase et à signaler explicitement son statut

20. Pour plus de détails, voir C. BODELOT, *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin. Étude morpho-syntaxique et sémantico-énonciative*, Louvain-Paris, 2000, p. 93-94; 206; 245-246.

21. Le fait que *illud* y est explicité simplement par *quod transcenderunt*, sans la nuance temporelle particulière signifiée par *postquam*, montre que l'anaphorique au nominatif n'y reprend qu'un aspect partiel de la portée de la circonstancielle. Sur la vertu subordonnante « dépouillée de tout apport sémantique » de *quod* introduisant une complétive, voir p. ex. C. SERBAT, *Trimalcion: un précurseur* (scis quod)*?*, dans *VL*, 157, 2000, p. 37.

thématique. Au cas où la subordonnée est introduite par une conjonction circonstancielle faisant attendre une suite structurale différente, la présence d'un anaphorique sujet ou objet est utile, voire indispensable, pour imposer la lecture complétive du contenu propositionnel de la subordonnée, et l'insérer *a posteriori* au centre fonctionnel de l'énoncé. En revanche, l'anaphorique n'assure pas de fonction expressive particulière. Un indice en est que l'on trouve dans 25 cas sur 39 la forme la plus neutre et la moins étoffée des déictiques textuels, à savoir *is*, qui est suivi en seconde position par *hic* [22]; l'emploi de *ille*, *iste* ou d'une expression de rappel référentiellement autonome est en cette position quasi inexistant.

Au cas où la subordonnée est détachée en fin d'énoncé, la situation change. Sur le plan communicatif, c'est normalement la complétive postposée qui est la plus importante: elle joue typiquement le rôle de rhème, c'est-à-dire qu'elle est présentée comme véhiculant par rapport à la principale une information plus substantielle; à ce titre, c'est elle qui fait avancer le discours. Cela est prouvé par sa fréquente orientation prospective vers le contexte postérieur:

(24) **CH.** *Id mirari te simulato et illum hoc rogitato simul*
Quamobrem id faciam.
ME. *Quin ego uero* ***quamobrem id facias*** *nescio.* (Ter. *Haut.* 943-944)
« Fais semblant de t'en étonner et demande-lui en même temps pourquoi je le fais. :: Mais pourquoi tu le fais, je l'ignore réellement. »

Du fait que la complétive annoncée par *hoc*, à savoir *Quamobrem id faciam*, anticipe sur le lexique de la proposition placée en tête de l'énoncé qui suit, on y a affaire à une situation caractéristique d'enchaînement thématique [23].

A contrario, la proposition principale, renfermant le déictique qui annonce la complétive postposée, est dotée d'une valeur informative inférieure. À ce titre, elle a souvent, par rapport au contexte antécédent, une simple fonction mémorielle ou est constituée d'un verbe logiquement superflu qui ne sert, de concert avec le déictique, qu'à drainer l'attention vers la complétive. Soit comme illustration de ce dernier cas de figure:

(25) *Hoc* ***precor****, hunc illum nobis Aurora nitentem*
Luciferum roseis candida portet equis. (Tib. I, 3, 93-94)
« Voici ma prière: que ce grand jour, que ce jour rayonnant, la blanche Aurore nous l'apporte avec ses chevaux couleur de rose. »

(26) *id* ***egit****, ut amicos obseruantia, rem parsimonia retineret;* (Cic. *Quinct.* 59)
« il s'employa à retenir ses amis en les entourant d'égards, sa fortune en la gérant avec parcimonie; »

Dans le premier cas, le verbe *precor* ne fait que souligner la force opta-

22. 11 occurrences.

23. Le rhème, c'est-à-dire l'élément qui supporte l'information la plus importante de la phrase précédente, devient le thème ou le point d'amarrage de la phrase suivante.

tive qui est véhiculée par la proposition subordonnée au subjonctif; dans le deuxième cas, *ago* appartient à la classe des verbes passe-partout ou proverbes qui indiquent un vide notionnel que la complétive est appelée à combler.

À la différence des subordonnées antéposées et reprises par *id, hoc*, etc., la complétive postposée est d'ordinaire solidement ancrée dans la structure de la phrase. C'est que la forme et la fonction syntaxique du déictique ainsi que le contenu sémantique du prédicat introducteur créent une attente que la subordonnée n'est pas censée décevoir. La conséquence est que la subordonnée postposée revêt dans 80 % des cas la forme standard d'une complétive : une i.i., une infinitive, une subordonnée en *ut, (ut) ne, ut non, quominus* ou *quin*, toutes propositions qui peuvent se rattacher, dans la plupart des cas, directement au verbe introducteur. On note toutefois chez un auteur comme Pline le Jeune une tendance accrue à employer à la suite d'un déictique la conjonctive en *quod* au détriment d'autres complétives[24]. Mais outre ce cas particulier, l'expression déictique qui annonce une complétive est normalement superflue d'un point de vue strictement syntaxique. Sa motivation est plutôt expressive :

(27) *Ne* ***illud*** *quidem iudicandum est aliquid iram ad magnitudinem animi conferre.* (Sen. *dial.* 3, 20,1)
« Il ne faut pas non plus penser ceci : que la colère contribue à la grandeur d'âme. »

Comme porteur d'emphase, *illud* y prend en charge une mise en garde impersonnelle et anonyme; il transpose sur le plan verbal le geste avertisseur de l'index levé. Cette situation est surtout caractéristique des textes philosophiques.

Aussi n'est-ce pas l'effet d'un hasard si *is*, le mieux représenté en position anaphorique, n'occupe dans ce cas que la 3e place : avec un score de 19,4 %, il est largement récessif devant *ille* et *hic* qui recouvrent 78 % du terrain.

Que le recours à un déictique textuel pour annoncer une complétive représente un procédé efficace de mise en exergue du contenu de ladite subordonnée ressort du fait que le pronom / adjectif en question occupe le plus souvent (60 %) la position initiale ou quasi initiale de la phrase. Jouant un rôle interactionnel au niveau du discours, il intervient surtout dans les textes oralisés, la correspondance, les discours, le théâtre et les traités philosophiques. Il est en revanche rare dans la poésie lyrique et didactique ainsi que dans l'histoire.

Contrairement à ce qui se passe pour la complétive antéposée, la complétive détachée en fin de phrase est enfin volontiers apposée à un pronom ou à un groupe nominal référentiellement autonomes. N'intégrant pas de déictique textuel du type de *is, hic, ille, iste*, cette expression ne crée pas

24. Ainsi, dans les livres V à VIII de la *Correspondance* de Pline, plus de 50 % des complétives annoncées par un support (pro)nominal revêtent la forme d'une conjonctive en *quod*.

d'impression d'incomplétude. Ainsi, dans l'exemple suivant, l'expression *tui facultatem* pourrait se suffire à elle-même, et la complétive-apport, introduite par *ut*, est omissible sans préjudice de la grammaticalité de la phrase :

(28) *Opto tibi* ***tui facultatem****, ut uagis cogitationibus agitata mens tandem resistat et certa sit, ut placeat sibi et intellectis ueris bonis (...) aetatis adiectione non egeat.* (Sen. *epist.* 32, 5)
« Je te souhaite la liberté de disposer de ta propre personne, que ton âme agitée par des pensées vagabondes trouve enfin son aplomb et se fixe, qu'elle soit en accord avec elle-même et, en reconnaissant les vrais biens (...), n'ait pas besoin d'un surcroît d'âge. »

Dans ce cas, la segmentation n'est pas un procédé de mise en relief, mais elle correspond à une décomposition sémantique de l'énoncé. Le rapport de coréférence qui existe entre l'expression-support et la complétive-apport n'est alors que partiel et approximatif : du support à l'apport, il se manifeste une relation d'inclusion sémantique, c'est-à-dire que l'expression-support a une force référentielle inférieure, l'apport une force référentielle supérieure. Ce type de relation se prête à des exploitations stylistiques et rhétoriques variées. Du fait qu'il marque souvent un passage du générique au spécifique, il contribue volontiers, dans les textes oralisés, à créer un effet d'improvisation :

(29) *Tum* ***reliqua*** *uidebimus, id est et quo et qua et quando.* (Cic. *Att.* IX, 6, 1)
« Alors nous verrons la suite, c'est-à-dire où aller, par où et quand. »

Livrant d'abord le moule d'une pensée avant d'en détailler le contenu, ce type d'énoncé semble reproduire, par greffes successives, les tâtonnements verbaux d'un locuteur qui, à la recherche d'une pensée, la présente d'abord d'une façon approximative puis, au fur et à mesure qu'il avance dans son discours, la précise par à-coups successifs.

En prose technique, cette construction est volontiers exploitée pour constituer des expressions-titres qui font fonction de rubriques ou sont insérées dans la trame même du texte :

(30) ***Aquarum miracula****: In quibus omnia mergantur, in quibus nihil.* (Plin. *nat.* XXXI, 18)
« Merveilles des eaux : eaux dans lesquelles tout s'enfonce, dans lesquelles rien ne s'enfonce. »

(31) *Quarta pars est* ***de iure in parando****, quem ad modum quamque pecudem emi oporteat ciuili iure.* (Varro *rust.* II, 1, 15)
« Le quatrième point concerne l'aspect juridique de l'achat, de quelle façon chaque espèce de bétail doit être acquise conformément au droit civil. »

Les expressions nominales *Aquarum miracula* et *de iure in parando* y servent, de concert avec les interrogatives qui les explicitent, à indiquer le thème d'un développement à venir. Il en résulte un effet de focalisation thématique qui ressemble d'assez près à celui produit par la prolepse ou la *traiectio*, illustrées respectivement par :

(32) *(...)* ***easque cellas*** *prouident ne habeant in solo umorem et ut molle habeant substramen e palea aliaue qua re, neue qua eo accedere possint mustelae aliaeue quae bestiae noceant.* (Varro *rust.* III, 10, 4)
« (...) et ils veillent à ce que ces quartiers n'aient pas d'humidité au sol, à ce qu'ils aient une moelleuse litière de paille ou de quelque autre matière, à ce que ne puissent y entrer les belettes ou d'autres bêtes nuisibles. »

(33) ***Vicini*** *quo pacto niteant id animum aduertito :* (Cato *agr.* 1, 2)
« Quant aux gens du voisinage, prêtez attention à leur mine : »

Dans le premier cas de figure le sujet de la subordonnée en *ne* est anticipé sous forme d'objet (*easque cellas*) dans la principale[25]; dans le second cas de figure, un constituant de la subordonnée est antéposé sans changement morpho-syntaxique[26]: *uicini*, sujet au nominatif, pourrait figurer à la même forme à l'intérieur de la subordonnée interrogative.

Enfin dans 15 % des cas où l'apport explicatif se rattache à une base sémantique référentiellement autonome, le segment-support est lui-même déjà constitué d'une proposition complétive. Ce type d'agencement est surtout bien représenté dans les traités philosophiques, la correspondance, la prose historique et les discours. Cette construction lourdement analytique est en revanche dédaignée par la comédie et la poésie, qui n'en offrent que quelques exemples sporadiques. À l'intérieur de cette structure, la précision croissante de la pensée se manifeste usuellement dans le passage d'une interrogation indirecte à une proposition infinitive, c'est-à-dire dans le passage d'un mode d'énonciation problématique ou suspensif à un mode d'énonciation thétique ou assertif :

(34) (Liban à Léonide :)
Nunc tu abi ad forum ad erum et narra haec ut nos acturi sumus :
Te ex Leonida futurum esse atriensem Sauream,
Dum argentum afferat mercator pro asinis.[27] (Plaut. *Asin.* 367-369)
« Toi, va-t'en maintenant sur la place trouver le maître et raconte-lui comment nous pensons régler cette affaire : que de Léonide tu vas devenir l'intendant Sauréa, en attendant que le marchand apporte l'argent des ânes. »

Une autre façon de rétrécir la perspective est de passer d'une interrogation indirecte partielle à une interrogation disjonctive ou totale; alors

25. Sur le statut thématique du constituant proleptique, voir p. ex. A. CHRISTOL, *Prolepse et syntaxe indo-européenne*, dans *Subordination and Other Topics in Latin, Proceedings of the Third Colloquium on Latin Linguistics*, G. CALBOLI (éd.), Amsterdam / Philadelphia, 1989, p. 66 et 68.

26. Voir à ce propos l'étude de R. AMACKER, *Ordre des mots et subordination : la* traiectio *chez Varron*, dans *Estudios de Lingüística Latina, Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina*, B. GARCÍA-HERNÁNDEZ (éd.), Madrid, 1998, p. 139-154.

27. Pour rendre transparente la structure de cet énoncé, précisons que *haec* n'y fonctionne pas comme complément d'objet de *narra*, c'est-à-dire comme terme référentiellement vide annonçant la subordonnée *ut nos acturi sumus* ; comme objet extraposé de *acturi sumus*, il porte référence à la situation qui vient d'être évoquée et fonctionne, au moment de l'énonciation, comme anaphorique ou désignateur saturé.

que, dans le cas d'une interrogation partielle, un parcours infini est opéré sur x valeurs susceptibles de se substituer au terme en $*k^w$–, l'interrogation totale ou disjonctive limite, elle, le choix à deux valeurs exclusives l'une de l'autre :

(35) *(...) fingasque quem me esse deceat et ubi me plurimum prodesse rei publicae sentias, ecquae pacifica persona desideretur an in bellatore sint omnia.* (Cic. *Att.* VIII, 12, 4)
« (...) et tâche de t'imaginer quel homme il me convient d'être et où, à ton avis, je peux me rendre le plus utile à l'État, si on a besoin d'un artisan de paix ou si un homme de guerre peut satisfaire toutes les attentes. »

(36) *Volo etiam exquiras quam diligentissime poteris (...) quid Lentulus noster, quid Domitius agat, quid acturus sit, quem ad modum nunc se gerant, num quem accusent, num quoi suscenseant – quid dico num quoi? num Pompeio!* (Cic. *Att.* VIII, 12, 6)
« Je veux aussi que tu t'enquières avec le plus d'empressement possible (...) de ce que fait notre ami Lentulus, Domitius aussi, de ce qu'il a l'intention de faire, quelle est l'attitude qu'ils adoptent à présent, s'ils accusent quelqu'un, s'ils s'en prennent à quelqu'un – que dis-je à quelqu'un ? à Pompée, bien sûr ! »

Dans l'exemple (36), on a de surcroît affaire à une structure ramifiée[28] : on note d'abord, au niveau des interrogations partielles, l'emploi des verbes passe-partout *ago* et *gero* ; dans un deuxième temps, dans les interrogations totales, les pro-verbes cèdent la place à des verbes sémantiquement pleins, *accuso* et *suscenseo* ; enfin, après une rectification incidente (*quid dico num quoi ?*), le nom propre *Pompeio* est substitué à *quem* et *quoi* indéfinis.

Mais qu'un tel agencement de la phrase ne soit pas forcément l'indice d'une facture familière et oralisée est prouvé par l'attestation de la même structure chez les historiens. À preuve l'exemple suivant emprunté à Salluste :

(37) *Quae belli saeuitia esset, quae uictis acciderent, enumerauere : rapi uirgines, pueros, diuelli liberos a parentum complexu, matres familiarum pati quae uictoribus conlibuissent; fana atque domos spoliari; caedem, incendia fieri; postremo armis, cadaueribus, cruore atque luctu omnia compleri.* (Sall. *Catil.* 51, 9)
« Ils ont détaillé quelles étaient les horreurs de la guerre, quels malheurs arrivaient aux vaincus : jeunes filles et garçons enlevés, enfants arrachés à l'étreinte de leurs parents, mères de famille livrées aux fantaisies des vainqueurs, sanctuaires et maisons pillés, massacres, incendies, enfin tous les lieux remplis d'armes, de cadavres, de sang et de deuil. »

Les interrogations indirectes (*quae belli saeuitia esset, quae uictis acciderent*) servent dans un premier temps à annoncer sous une forme écono-

28. Le schéma de la ramification est le suivant : *p, q, r, s,* $^{t, u, v}$*; p, q, r* et *s*, juxtaposés, correspondent aux quatre interrogations introduites par *quid ..., quid ..., quid ..., quem ad modum ...*, *t* et *u* aux interrogations totales introduites par *num quem ..., num quoi ...*, *v* à l'auto-correction introduite par *quid dico*, etc.

mique et lacunaire un bilan de cruautés et de malheurs; dans un deuxième temps, les infinitives (*rapi uirgines*, etc.) viennent afficher le détail des résultats, en spécifiant sous forme d'une énumération sélective les points forts du bilan.

Un exemple d'une exploitation artistique de la structure se rencontre enfin chez Tacite :

(38) 2 *At ille (...) tractare proeliorum uias et quae sibi tertium iam annum belligeranti saeua uel prospera euenissent:* 3 *fundi Germanos acie et iustis locis, iuuari siluis, paludibus, breui aestate et praematura hieme ; suum militem haud perinde uulneribus quam spatiis itinerum, damno armorum adfici; fessas Gallias ministrandis equis; longum impedimentorum agmen opportunum ad insidias, defensantibus iniquum.* 4 *At, si mare intretur, promptam ipsis possessionem et hostibus ignotam, simul bellum maturius incipi legionesque et commeatus pariter uehi ; integrum equitem equosque per ora et alueos fluminum media in Germania fore.* (Tac. *ann.* II, 5, 2-4)

« 2 Mais lui, (...) il réfléchissait aux tactiques de la guerre et aux événements fâcheux ou heureux qui lui étaient arrivés pendant les trois ans qu'il faisait campagne : 3 les Germains — mis en déroute en bataille rangée et dans la plaine — avaient pour eux les forêts, les marécages, un été court et un hiver précoce; ses propres soldats souffraient moins des blessures que de la longueur des étapes et de la perte de leurs armes; les Gaules étaient lasses de fournir des chevaux; une longue file de bagages se prêtait aux pièges, était difficile à protéger. 4 Mais si l'on faisait une invasion par mer, l'occupation serait facile pour eux et se passerait à l'insu de l'ennemi, la guerre commencerait plus tôt et les légions et les convois seraient amenés ensemble; les cavaliers et les chevaux arriveraient intacts par l'embouchure et le lit des fleuves au cœur de la Germanie. »

Le procédé de spécification est en gros le même que chez Salluste. La mise en forme est toutefois particulière. Elle constitue un morceau de bravoure stylistique dans la mesure où Tacite joint à la hiérarchisation informationnelle de l'énoncé l'exploitation de deux figures rhétoriques, la *variatio* et le chiasme. Pour ce qui est de la première figure, on n'observe pas seulement un changement de mise en forme dans le passage du support exprimé au § 2, à savoir *proeliorum uias et quae sibi ...saeua uel prospera euenissent*, à l'apport exprimé au § 3 sous forme d'une kyrielle de propositions infinitives; il y a déjà appariement de formes impaires au niveau du support : *proeliorum uias*, un groupe nominal, et *quae sibi ...euenissent*, une subordonnée interrogative. La construction en croix se manifeste ensuite dans le fait que le premier constituant du support, à savoir *proeliorum uias*, est explicité par le § 4, tandis que le § 3, détaillant dans l'optique de Germanicus événements tantôt heureux tantôt malheureux, vient développer, lui-même en ordre inverse intérieur, le contenu de l'interrogation indirecte *quae sibi saeua uel prospera euenissent* [29].

29. Le schéma du chiasme est donc le suivant : $a + (b+c)$ // $(c+b) + a$; $a + (b+c)$ correspondent au § 2, $(c+b)$ au § 3, a au § 4.

Nous sommes loin ici de la construction sans apprêt attestée dans l'extrait de Cic. *Att.* IX, 6, 1, cité en (29). Quoiqu'on ait affaire de part et d'autre au même agencement syntaxique, à une structure segmentée similaire, l'effet rhétorique produit en discours est diamétralement opposé : effet d'oralisation spontanée d'un côté, impression d'un énoncé savamment arrangé et artistiquement travaillé de l'autre ; tout y est en définitive affaire de mise en forme et de modalisation particulière.

* * *

D'où l'on conclura que la subordination complétive est un phénomène grammatical complexe qui apparaît, certes, à la base comme un mécanisme fonctionnel et syntaxique qui respecte les contraintes fondamentales de l'agencement de la phrase. Mais dans le respect de ces contraintes, le locuteur exprime aussi son propre élan de spontanéité et ses intentions illocutoires. C'est de ce compromis, enrichissant mais complexe, entre grammaire et stratégie langagière, entre grammaire et texte ou grammaire et discours que procède la panoplie de variantes de subordonnées complétives réellement attestées dans un corpus.

Cette complexité pourrait troubler le grammairien soucieux de classements rigides. Mais la prise en compte de la composante textuelle et stylistique ne l'empêche pas de démêler les fils : au prix d'un effort d'abstraction, il peut faire le départ entre phénomènes superficiels de discours et phénomènes profonds de langue et retrouver les principales catégories avec leur valeur unitaire de base. La découverte de structures superficielles absolument irréductibles à l'une des structures fondamentales l'oblige évidemment à réviser et à réajuster les catégories. Ces catégories fondamentales sont indispensables pour structurer le fonctionnement mouvant de la langue réalisée en discours : elles permettent aussi au stylisticien de mesurer l'écart par rapport à la norme et d'apprécier, en définitive, l'originalité expressive du tour.